

**Cycle 2017**

**Les territoires et le Monde**

**Atelier 1**

**Axe « Méditerranée Rhône Saône » :  
Quelles perspectives pour les villes  
moyennes ? Éléments de prospective**

**Partenariat**

**Commissariat général à l'égalité des territoires**



**cget**

**Jeudi 29 juin 2017**

**Port de commerce de Sète  
Mairie de Sète, 20bis Rue Paul Valéry  
Musée de la Mer, 1 Rue Jean Vilar**

**Vendredi 30 juin 2017**

**DREAL Occitanie, 520 Allée Henri II de Montmorency, Montpellier**

**En présence de Stéphane Cordobès, responsable de la prospective et des études au CGET**



**École des Ponts**  
ParisTech

**SciencesPo**

**Axe « Méditerranée Rhône Saône » :**  
**Quelles perspectives pour les villes moyennes ? Éléments de prospective**

Si la décroissance des villes moyennes est un sujet fréquemment mis en avant dans les médias, les travaux du CGET montrent la diversité de leurs dynamiques socio-économiques et de leurs insertions dans les systèmes urbains. Ainsi, certaines villes moyennes présentent des trajectoires solides après avoir enclenché depuis plusieurs années des stratégies de développement. Ces villes ont su identifier et activer leurs capacités de rebond. On ne peut donc pas porter un discours homogénéisant sur les villes moyennes. Leurs évolutions sont diverses et dépendent de multiples facteurs, endogènes comme exogènes, dont les politiques d'aménagement et sectorielles de l'Etat.

L'axe Méditerranée - Rhône - Saône, une des portes d'entrée maritime françaises, compte une dizaine de villes moyennes, de Mâcon au nord à Arles ou Sète au sud. Cet axe, ainsi que l'axe Seine et les places portuaires du Nord de la France, ont fait l'objet de missions confiées par le Premier ministre à des groupes de parlementaires le 29 janvier 2016.

Pour l'axe Rhône-Saône, la lettre de mission soulignait que le port de Marseille Fos souffre encore d'un déficit d'attractivité et de compétitivité qui se traduit dans des volumes traités bien en deçà de son potentiel. Elle précisait que ses performances en matière de dessertes par les modes massifiés, que sont le ferroviaire et le fluvial, sont encore insuffisantes. La mission visait dans ce sens à fédérer le point de vue des acteurs politiques et économiques de l'hinterland du port de Marseille et particulièrement de l'axe Rhône-Saône autour d'une vision stratégique, de façon à préparer dès à présent les organisations et investissements qui prendront le relais des réalisations actuelles dès après 2020.

L'Atelier visera à identifier en quoi la structuration de l'axe Méditerranée - Rhône - Saône peut être un facteur de rebond, notamment en termes d'ouverture au monde, pour les villes moyennes qui le concernent.

Parce que chaque ville moyenne est confrontée à des enjeux spécifiques, deux cas très différents sont retenus, Villefranche sur Saône au Nord de l'axe et Sète tout au Sud.

**Questions :**

- quels sont les enjeux liés à la structuration de l'axe Méditerranée - Rhône - Saône sur lesquels ces villes doivent se positionner ? quels atouts peuvent-elles faire valoir ? Quels impacts négatifs peuvent-elles éventuellement redouter ?
- comment ces villes peuvent-elles structurer les enjeux de leurs territoires au regard de l'axe Méditerranée - Rhône - Saône ? avec quelle ingénierie ?
- comment peuvent-elles se faire entendre dans le jeu d'acteurs, aux côtés des représentants de l'Etat, des Régions et des métropoles de Lyon et Marseille ? une gouvernance spécifique est-elle à inventer ?

**Jeudi 29 juin**

**Rendez-vous à 8h45, 1 quai Philippe Régy, Sète**

*Déplacement en navette (du port au port de commerce)*

**Visite du Port de commerce de Sète**

**9h00 – 11h**

**Marc Antoine**, adjoint au directeur du Port de Sète

**Cyrille Taioni**, directeur adjoint Ports de Sète - Frontignan et du Grau du Roi, direction de la Mer, Région Occitanie/Pyrénées Méditerranée

*Déplacement en navette (15 minutes) à la **Mairie de Sète**, 20bis Rue Paul Valéry*

**La Ville de Sète et l'axe Méditerranée Rhône Saône**

**11h15 – 12h30**

**François Commeinhes**, Sénateur-Maire de Sète

## Déjeuner au restaurant Le Boucanier

4 Quai de l'Aspirant Herbe  
Déplacement à pied de 3 minutes  
12h30 – 13h45

**Musée de la Mer**, 1 Rue Jean Vilar  
Déplacement à pied de 15 minutes

**Regards croisés d'élus et d'acteurs économiques**  
14h00 – 16h30

**Agnès d'Artigues**, en charge du contrat de gestion intégré, syndicat mixte du Bassin de Thau  
**David Cottalorda**, chargé du SCoT et du volet littoral, syndicat mixte du Bassin de Thau  
**Eliane Rosay**, maire de Bouzigues, vice-présidente déléguée à la politique du tourisme, rayonnement et attractivité du territoire, relations avec le Conseil de développement, Thau aggro  
**Représentant** de la CCI de l'Hérault

**Dîner au restaurant le Café Social à 19h30**  
35 Rue Villaret Joyeuse  
+++++

**Vendredi 30 juin**  
DREAL Occitanie 520 Allée Henri II de Montmorency, Montpellier

**Départ du groupe en TER, avec le billet électronique**  
**TER 876522 de 8h52, arrivée en gare de Montpellier 9h10**

Déplacement de 7 minutes à pied de l'hôtel à la gare de Sète  
Déplacement de 20 minutes à pied de la gare de Montpellier Saint-Roch à la DREAL

**Table ronde Etat – Région Occitanie**  
10h00 – 12h30

**Philippe Monard**, directeur régional adjoint DREAL Occitanie  
**Damienne Verguin**, directrice adjointe de la DIRECCTE  
**Raynald Vallée**, directeur de projet « Littoral 21 » auprès du préfet de région  
**Denis Massol**, directeur adjoint, Stratégie et développement portuaire, direction de la Mer, Région Occitanie/Pyrénées Méditerranée

**Déjeuner à la Brasserie le 9**  
Avenue du Pirée  
Déplacement de 10 minutes à pied  
12h45 – 13h45

**Travail de groupe à la DREAL Occitanie**  
14h00 – 16h45

**Départ du groupe à pied (20 minutes)**  
**Train : Gare de Montpellier/Paris : 17h26 – 20h53**

## Éléments de bibliographie

- [http://www.port.fr/sites/default/files/fichiers/axe\\_rhone - rapport\\_mission\\_lambert\\_lamure\\_0.pdf](http://www.port.fr/sites/default/files/fichiers/axe_rhone_-_rapport_mission_lambert_lamure_0.pdf)
- Monographie CGET « Villes moyennes, entre métropolisation et périurbanisation, quelles politiques d'attractivité ? »
- Accord cadre « Plan littoral 2 Méditerranée »

**Renseignements : Nathalie Leroux – Anne Mattioli - Sandra Moatti**  
**IHEDATE, Maison des Ponts**, 15, rue de la Fontaine-au-Roi, 75127 Paris Cedex 11– 01 44 58 24 62/24 40  
[secretariat@ihedate.org](mailto:secretariat@ihedate.org) / [www.ihedate.org](http://www.ihedate.org)